

OUTPERFORM TRANSFORM REBALANCE

Allianz Life Luxembourg S.A.
Rapport Annuel 2020



SOMMAIRE

A__ Message de la Présidente	Pages 3-5
-------------------------------------	------------------

B__ Allianz en quelques chiffres	Pages 6-9
---	------------------

C__ Conseil d'Administration - Comité Exécutif Comité des Risques - Comité d'Audit	Pages 10-12
---	--------------------

D__ Rapport de gestion	Pages 13-18
-------------------------------	--------------------

E__ Rapport du Réviseur d'Entreprises agréé	Pages 19-23
--	--------------------

F__ Comptes annuels 2020	Pages 24-36
---------------------------------	--------------------

Bilan au 31 décembre 2020

Compte de profits et pertes pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2020

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



2020 : une année qui restera gravée dans nos mémoires

2020 aura été l'exercice de l'anormalité tant les activités des entreprises, les comportements des consommateurs et les habitudes de vie de l'ensemble de la population mondiale ont été bousculés pour ce qu'il convient d'appeler une pandémie planétaire, premier événement d'ampleur majeure affectant la quasi-totalité des pays du globe.

Les assureurs, les intermédiaires et leur clientèle n'ont évidemment pas échappé aux contraintes sanitaires et aux restrictions de liberté de vie et de commerce. Il a fallu être inventif, empathique, réactif et attentif à de nouveaux modes de communication, à des processus de gestion inédits, à de toutes nouvelles manières de penser.

Dans ces circonstances exceptionnelles, beaucoup craignaient la désorganisation au sein des entreprises. Il n'en a rien été chez Allianz Life Luxembourg et la société s'est montrée à la hauteur de l'enjeu. A plusieurs titres.

Tout d'abord, le management a fait preuve d'une très grande proactivité dans la prise en main de la gestion de cette crise. Faisant montre à la fois de souplesse et de prudence, d'anticipation et d'écoute, l'équipe dirigeante, forte de l'appui d'Allianz Benelux S.A. et du groupe Allianz, a remarquablement bien géré les conséquences de la pandémie.

Ensuite, les équipes ont répondu avec énormément d'enthousiasme et de disponibilité.

Enfin, la société elle-même, par la diversification de ses activités et par la bonne gestion de ses coûts, s'est montrée très résiliente tant en termes de chiffres d'affaires que de qualité de résultats.

Malgré les perturbations liées à la pandémie, la société a continué à travailler sur sa feuille de route stratégique :

OUTPERFORM : nous nous sommes appuyés sur le support, l'expertise et la solidité financière du groupe Allianz pour afficher une résilience aux effets négatifs engendrés par la crise sanitaire meilleure que le marché.

TRANSFORM : nous avons accéléré notre transformation stratégique et adopté les principes du groupe Allianz en termes de simplification, d'efficacité et de productivité tout en adoptant chaque fois que cela était possible et adéquat des solutions digitales pour nos partenaires, clients et collègues.

REBALANCE : nous nous sommes concentrés sur les activités et les marchés répondant à nos critères stratégiques et avons défini un plan de redéploiement du capital sur base des critères de rentabilité arrêtés par notre actionnaire.

Pour conclure, je tiens à remercier tant le management que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour les efforts consentis dans ce cadre très particulier.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Kathleen Van den Eynde', with a stylized flourish at the end.

KATHLEEN VAN DEN EYNDE

Présidente du Conseil d'Administration

ALLIANZ EN QUELQUES CHIFFRES

B

LE GROUPE ALLIANZ

CLASSEMENT INTERBRAND

Avec plus de 150 000 collaborateurs à travers le monde et plus de 100 millions de clients, Allianz s'est hissée, pour la 2^{ème} année consécutive, à la première place du classement Interbrand 2020.

Interbrand
Best
Global
Brands
2020



Again #1 Insurer!
Even in tough times.



PARTENARIAT MOUVEMENTS OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

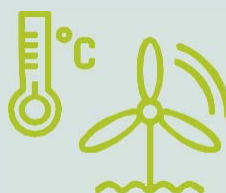
Allianz a rejoint les Mouvements Olympique et Paralympique en tant que partenaire d'assurance mondial de 2021 à 2028, devenant ainsi l'un des 15 partenaires mondiaux actuels. Allianz affiche le soutien apporté à ses clients depuis 1890 et désormais celui apporté aux Mouvements Olympique et Paralympique, aux athlètes, à leurs familles, ainsi qu'aux fans de sport à travers le monde.

ENGAGEMENT DURABLE

Un des engagements du groupe Allianz: comprendre et intégrer les nouveaux enjeux économiques et écologiques dans son offre.

Allianz est reconnue comme leader de son secteur pour la façon dont la durabilité est évaluée lors du développement des produits et la réalisation d'investissements.

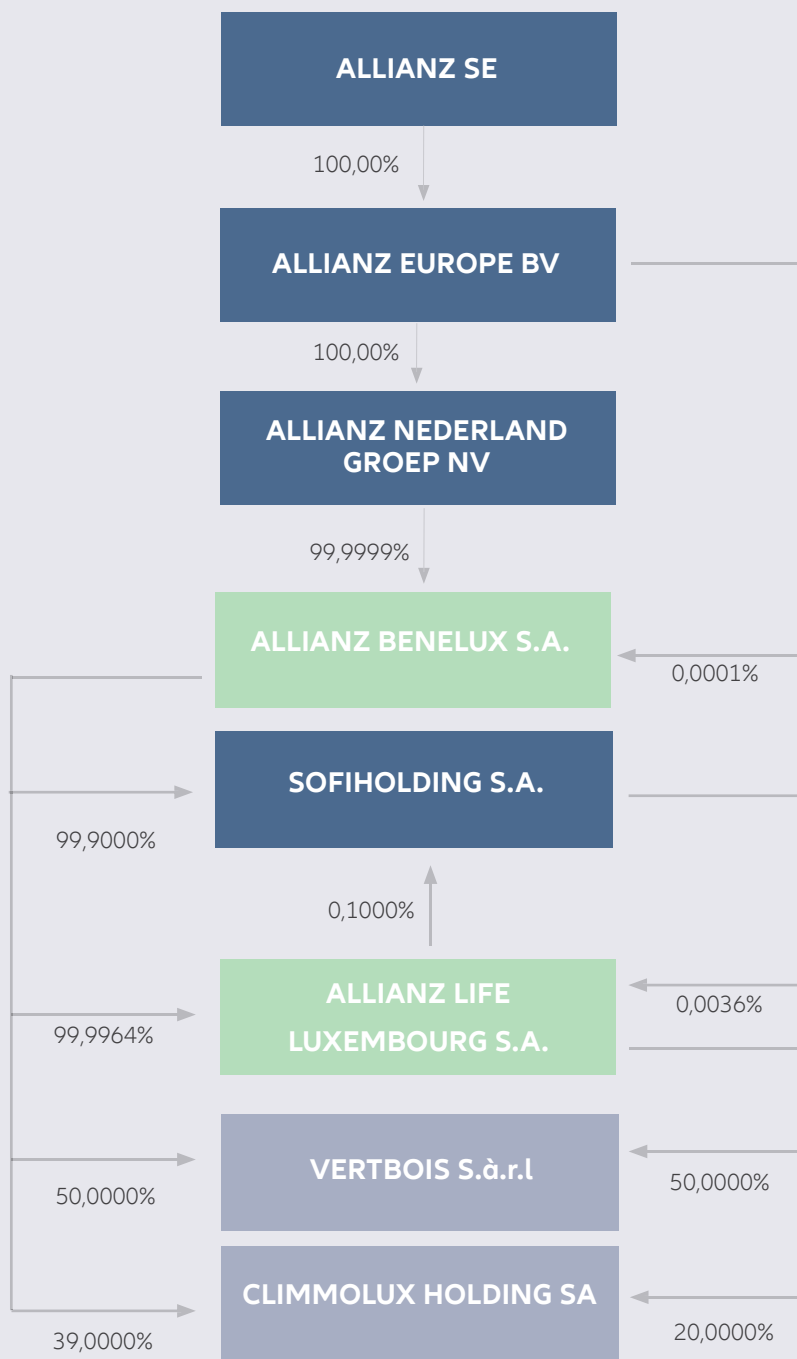
NOTRE OBJECTIF : "ÊTRE UN LEADER EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE"



0%

L'objectif du groupe Allianz est d'éliminer intégralement les émissions de gaz à effet de serre de son portefeuille à l'horizon 2050.

ORGANIGRAMME DES PARTICIPATIONS



- Assurances et services financiers
- Holdings
- Sociétés immobilières

ALLIANZ EN QUELQUES CHIFFRES

ALLIANZ LIFE LUXEMBOURG

Allianz Life Luxembourg bénéficie du savoir-faire de ses 64 collaborateurs hautement qualifiés qui peuvent s'appuyer sur les capacités d'un groupe international.



**ACTIFS SOUS
GESTION**

9 MDS EURO
(AU 31/12/2020)



**PRIMES
ÉMISES**

0,9 MDS EURO
(AU 31/12/2020)



**NOMBRE
DE CLIENTS**

16 000
(AU 31/12/2020)

LE GROUPE ALLIANZ



**RATING
GROUPE
S&P**

AA
(AU 31/12/2020)



**RATIO DE
SOLVABILITE**

207%
(AU 31/12/2020)

Consultez le rapport annuel d'Allianz Group en scannant le QR ci-contre

RAPPORT ANNUEL ALLIANZ GROUP



www.allianz.com



CONSEIL D'ADMINISTRATION - COMITÉ EXÉCUTIF COMITÉ DES RISQUES - COMITÉ D'AUDIT



CONSEIL D'ADMINISTRATION



Conseil d'Administration - Au 31 Décembre 2020

KATHLEEN VAN DEN EYNDE
Présidente

BLAISE BOURGEOIS
Administrateur

ANTHONY BRADSHAW
Administrateur

ROBERT FRANSSEN
Administrateur

BENOÎT REDON
Administrateur

ALAIN SCHAEDEGEN
Administrateur

ERIC WINTER
Administrateur

COMITÉ EXÉCUTIF

Comité exécutif

ERIC WINTER
Président – CEO

PATRICK BOUCKAERT
Head of IT & Organization

THOMAS GASPERINI
Head of Sales & Marketing

CHRISTOPHE HUCQUE
Head of Finance & Risk

MARIE-AUDREY KER
Head of Technical & Operations

COMITÉ DES RISQUES - COMITÉ D'AUDIT

Comité des risques

ROBERT FRANSSSEN
Président

BLAISE BOURGEOIS
Membre

ANTHONY BRADSHAW
Membre

BENOIT REDON
Membre

KATHLEEN VAN DEN EYNDE
Membre

Comité d'audit

BENOIT REDON
Président

BLAISE BOURGEOIS
Membre

ANTHONY BRADSHAW
Membre

ROBERT FRANSSSEN
Membre

KATHLEEN VAN DEN EYNDE
Membre

Réviseur d'Entreprises agréé

PricewaterhouseCoopers Société Coopérative, cabinet de révision agréé
2, rue Gerhard Mercator – L-2182 Luxembourg

RAPPORT DE GESTION



RAPPORT DE GESTION

Mesdames,
Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les opérations et les résultats de l'exercice social 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020.

I. Lignes de faite de l'exercice 2020

A. CONTEXTE GÉNÉRAL

L'événement majeur de l'année 2020 fut sans nul doute la crise sanitaire relative à l'épidémie de COVID-19, avec ses conséquences sur l'économie, notre organisation au travail et notre vie personnelle. Si, comme tous les acteurs du secteur de l'assurance, Allianz Life Luxembourg a vu ses résultats commerciaux impactés par cette crise, il est à noter que la Société a démontré une proactivité et une adaptabilité remarquables face aux événements, lui permettant par-là d'assurer la continuité de ses opérations et le service aux clients et partenaires commerciaux sans incident matériel.

Au travers de sa procédure de continuité des activités, la Société a en effet pu mettre rapidement la grande majorité de ses collaborateurs en télétravail effectif, protégeant par-là ces derniers en se conformant aux contraintes sanitaires imposées par le gouvernement luxembourgeois ainsi que par les gouvernements des pays limitrophes. Le Comité pour la Continuité des Affaires a pour sa part mis en place une organisation de travail agile permettant à un nombre limité de collaborateurs de travailler en toute sécurité en mode présentiel afin d'assurer les quelques tâches ne pouvant être gérées à distance. Cette organisation visant à réduire le travail présentiel au minimum a d'ailleurs été maintenue alors même que les divers gouvernements relâchaient progressivement les contraintes sanitaires.

Grâce à ces actions, la Société n'a déploré aucun incident sanitaire sérieux chez ses collaborateurs et aucun incident opérationnel majeur vis-à-vis des clients, partenaires commerciaux, régulateurs et fournisseurs.

B. CONTEXTE SECTORIEL

Le secteur luxembourgeois de l'assurance n'a pas échappé à la crise sanitaire, cette dernière mettant un frein à la croissance soutenue des dernières années. Si l'assurance non vie affiche un encaissement de 13.0 milliards d'euros, en progression de 5% par rapport à 2019, la collecte en assurance-vie s'établit à 21.2 milliards d'euros, en net recul (-25%) par rapport à l'année précédente.

Le recul de la collecte en assurance-vie est principalement marquée sur les produits dits classiques (-45%), en particulier ceux proposant un capital et/ou des taux d'intérêt garantis. La baisse de la collecte sur produits libellés en unités de compte est quant à elle plus limitée (-12%). Cette diminution de l'activité en assurance-vie est évidemment imputable à la difficulté d'accès des assureurs-vie aux différents réseaux de distribution en Libre Prestation de Service et à un certain attentisme, voire une certaine frilosité de la part des candidats clients.

Le total des provisions techniques des assureurs vie s'établit à 212 milliards d'euros, en croissance de 3% par rapport à l'année précédente. Dans les circonstances très particulières de l'année 2020, cette progression démontre la confiance que les investisseurs ont gardé dans la place luxembourgeoise et dans leurs solutions d'assurance-vie en particulier puisqu'aucun mouvement de panique résultant en des rachats massifs n'est à déplorer.

C. STRATEGIE ET ACTIVITES

Si la crise sanitaire n'a pas remis en cause la stratégie commerciale d'Allianz Life Luxembourg, elle a cependant impacté la vitesse d'exécution du recentrage de notre développement commercial sur les produits libellés en unités de compte. Pour compenser cet effet, la Société a cependant pu bénéficier en 2020 de la solidité financière du groupe Allianz afin de proposer des solutions à capital garanti à ses partenaires commerciaux. Grâce à une offre commerciale inégalée sur le segment de la clientèle haut de gamme, la Société a collecté plus de 600 millions d'euros de primes sur le dernier trimestre de l'exercice, permettant par-là de stabiliser les provisions techniques et la base de revenus.

La Société poursuit par ailleurs ses investissements en ressources humaines et technologiques afin de faire face aux défis de demain et de délivrer sur ses ambitions propres, s'inspirant des valeurs et de l'expérience du groupe Allianz, notamment en matière de modèle de service à la clientèle et de simplification radicale.

Dans ce contexte, l'organisation de la Société ainsi que les procédures internes continuent d'être revues et modernisées afin de pouvoir délivrer un service irréprochable aux clients et partenaires commerciaux, en tenant compte d'une stratégie de distribution en BtoBtoC. La Société a d'ailleurs récemment renforcé sa Direction Commerciale de plusieurs profils visant à améliorer le service aux partenaires stratégiques dans les marchés cibles.

L'évolution continue de la réglementation applicable à l'activité d'assurance, un suivi et une mise à jour continus de l'offre en termes de produits à destination des différents marchés sont devenus indispensables au maintien des partenariats internationaux. Cette évolution a conduit la Société à renforcer également ses effectifs dans les Directions Juridique et Produit, Conformité ainsi que Finance et Risques.

D. RESULTATS PRINCIPAUX

Les résultats d'Allianz Life Luxembourg en 2020 confirment sur divers aspects le repositionnement stratégique de la Société à l'international.

La collecte brute (€ 918 Mio) est en baisse de 14% par rapport à 2019 (€ 1.069 Mio), montrant par là une meilleure résilience que la moyenne du marché luxembourgeois de l'assurance-vie (-25%). Il est également à noter que la baisse de volumes d'encaissement a été compensée par une profitabilité accrue sur les nouvelles affaires de l'exercice 2020. Nous notons également une amélioration sensible dans la diversification de la distribution de nos produits par rapport à l'exercice 2019, tant en termes d'intermédiation qu'en termes de marchés.

Sur le marché local, les collectes relatives aux activités de prévoyance individuelle et d'assurance de groupe sont en recul, en rapport direct avec la simplification de l'offre de produits.

La charge des sinistres (€ 994 Mio) a augmenté significativement par rapport à l'exercice 2019 (€ 510 Mio). Cette augmentation est liée à la crise sanitaire et à un besoin de liquidités accru chez un certain nombre de clients, mais également à diverses actions prises par la Direction dans le but de réduire l'exposition de notre bilan à certains risques bien particuliers, notamment le risque de concentration. Il est à noter que la grande majorité des rachats ont été effectués sur des produits offrant des taux d'intérêt garantis et ont permis à la Société de recycler la capacité financière ainsi créée dans une offre commerciale qui a rencontré un vif succès auprès de nos partenaires commerciaux.

Malgré le tassement de la collecte et une sinistralité exceptionnelle, la Société affiche une légère croissance de ses provisions techniques (€ 8.859 Mio) par rapport à l'exercice 2019 (€ 8.853 Mio). Les provisions techniques en produits dits classiques (€ 4.773 Mio) ont légèrement augmenté par rapport à l'exercice 2019 tandis que les provisions techniques relatives aux produits en unités de compte (€ 4.086 Mio) ont légèrement diminué, ces dernières étant impactées par une performance mitigée des marchés financiers au cours de l'exercice 2020, comme le démontre l'évolution des postes Produits des placements, Plus-values non réalisées sur placements et Moins-values non réalisées sur placements.

Les frais d'exploitations nets (€ 9,0 Mio) sont en diminution matérielle par rapport à l'exercice 2019 (€ 13,5 Mio), principalement du fait de la diminution des commissions payées aux intermédiaires d'assurance résultant d'une baisse des provisions techniques moyennes sur les trois premiers trimestres de l'année.

Le résultat du compte technique s'établit à € 16,8 Mio contre € 20,1 Mio en 2019. Cette diminution est principalement expliquée par deux éléments, dans l'ordre d'importance suivant :

- un résultat sur actifs propres inférieur à celui de l'exercice précédent (des plus-values avaient été réalisées courant 2019) ;

- une augmentation de la base de frais généraux, traduisant l'investissement consenti dans la nouvelle stratégie.

Le résultat net de l'exercice s'élève quant à lui à € 12,7 Mio, en diminution par rapport à 2019 (€ 17,2 Mio). Outre la diminution du résultat technique, il est à noter que le résultat net de l'exercice a été également négativement impacté par un ajustement ponctuel au niveau de la charge d'impôts.

La Société n'ayant pas payé de dividende au cours de l'exercice 2020, les capitaux propres augmentent donc de € 12,7 Mio pour s'établir à la fin de l'exercice à € 117,0 Mio.

E. POLITIQUE & GESTION DES PLACEMENTS

E 1. LES MARCHES FINANCIERS EN 2020

Aussi au niveau des marchés financiers, l'année 2020 restera dans les mémoires comme une année unique et hors norme, pleine de rebondissements.

Marchés des actions

Malgré l'une des dégringolades les plus rapides de l'histoire (qui entraîna quatre interruptions de séance à Wall Street), les indices actions affichent in fine des performances plutôt honorables sur l'année 2020 compte tenu du contexte sanitaire. En fin d'année notamment, les espoirs de vaccin ont permis aux marchés de décoller, tout ceci sur fonds de soutien monétaire et fiscal sans précédent.

Si le choc a été vite effacé de manière globale, la dispersion géographique reste en revanche extrêmement forte. Ainsi, si les indices S&P500 et MSCI Emerging ont progressé respectivement de 16,2% et 15,8%, l'indice Eurostoxx termine en recul de 5,1%, certes compensé pour partie par la forte appréciation de l'Euro. Cependant, même en déduisant les effets changes, l'écart USA - Europe s'élève encore à 12% sur l'exercice 2020. L'indice MSCI World est quant à lui en hausse de 4,7% en Euro, après une chute de 34% en mars, et un rebond historiquement rapide.

La dispersion sectorielle fut également particulièrement marquée en 2020, le secteur technologique faisant figure de grand gagnant (à l'image du Nasdaq qui affiche une performance record de 43,6% en 2020), alors que les secteurs de l'énergie et des services financiers sont en baisse, des deux côtés de l'Atlantique.

Marchés des obligations

La première partie de l'année a été marquée par une remontée particulièrement forte du niveau d'aversion au risque, lié à l'éclatement de la crise sanitaire. Dans ce contexte, les rendements souverains ont chuté en zone Euro pour les émetteurs les mieux notés. Les émetteurs plus risqués en Europe ont pour leur part fortement souffert en avril, puis sous l'effet conjugué des achats de la BCE via son Plan d'Achat Urgent Pandémie (PEPP) et l'annonce du plan de relance européen de 750 milliards d'euros, les primes de risque ont continué de chuter, signe de l'appétit retrouvé des investisseurs. La dette italienne est

celle qui en a le plus profité, arrivant sur des plus bas historiques. Au niveau des Banques Centrales, si la Réserve Fédérale américaine a été plus prompte à agir avec des baisses de taux et de l'assouplissement quantitatif, la Banque Centrale Européenne a rattrapé son retard, notamment par le biais des prêts à long terme.

Durant la deuxième partie de l'année, en Europe, l'attention s'est portée sur l'action de la Banque Centrale Européenne, le programme d'émission pan-européen et les seconds confinements, qui ont enfoncé les taux des obligations gouvernementales sur des plus bas historiques. Aux Etats-Unis, les thèmes importants ont été les élections et les discussions interminables sur le stimulus, aboutissant à une hausse modérée des taux sur le deuxième semestre. En novembre, la Commission Européenne a annoncé un accord historique de 1.800 milliards d'euros pour une Europe plus verte. La crise sanitaire va renforcer la « dimension climatique » dans les investissements et plus largement l'intérêt et la demande de placements socialement responsables.

Sur l'année 2020, le taux swap à 10 ans en Euro passe de 0,21 % à un taux négatif de - 0,26 %. Le taux gouvernemental allemand à 10 ans passe de - 0,19 % à - 0,57 %.

En fin d'année, la majorité des emprunts gouvernementaux affichent des taux nominaux négatifs, sur des périodes allant jusque 30 ans pour certains pays.

Devises

Au niveau du change, le taux EUR/USD s'est apprécié de 9% jusqu'à 1,22 malgré une Banque Centrale Européenne très accommodante et la forte hausse de l'endettement public et privé européen. Les tensions autour des négociations sur le Brexit (accord signé in extremis le 24 décembre) ont pesé sur le GBP en baisse de près de 6% contre EUR à 0,90.

Matières premières

Les prix du pétrole ont chuté sur l'année 2020. Ceci s'explique par le choc de demande sans précédent faisant suite au confinement généralisé qui a pesé lourdement sur la consommation de pétrole, le kérosène étant particulièrement touché. Du côté de l'offre, les producteurs de l'OPEP et des pays tiers se sont finalement adaptés au nouvel environnement de la demande en réduisant l'offre. L'accord de réduction historique de la production de l'OPEP s'étend jusqu'en 2022, tout en prévoyant d'accroître progressivement l'offre pour répondre à la reprise de la demande.

Enfin, l'or affiche une performance parmi les meilleures de l'année, il a fortement bénéficié de l'incertitude créée par la pandémie sanitaire et les stimuli monétaires et économiques historiques qui en ont découlé.

E 2. LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le développement commercial des activités dont le risque de placement est supporté par la Société (après réassurance) étant limité, la gestion de notre portefeuille général est caractérisée par une optimisation continue de notre politique d'investissement, visant à respecter nos ambitions financières tout en limitant l'exposition aux risques de marchés et par-là notre besoin en capital. Dans ce contexte, la large gamme de fonds gérés par notre partenaire intra-groupe PIMCO nous permet de choisir des investissements présentant des duration et niveau de risque adéquats pour nos actifs.

Durant l'exercice 2020, la Société a réalisé divers arbitrages dans ce sens, notamment en amenant la duration des actifs au plus près de celle des passifs. Ces différents arbitrages n'ont pas généré d'impact financier matériel sur les revenus à court et long-terme de la Société.

Enfin, au cours de l'exercice 2020, la Société n'a pas fait l'usage de produits dérivés dans le cadre de la gestion de l'actif général. En ce qui concerne la gestion financière sous-traitée des fonds internes liés à des contrats dont le risque financier est assumé par les clients, des instruments dérivés de protection peuvent être utilisés, conformément à la réglementation.

II. Principaux risques et incertitudes

Allianz Life Luxembourg suit de près les principaux risques d'entreprise à travers un exercice régulier de réévaluation systématique de ces risques, en étroite collaboration avec les équipes de Allianz Benelux S.A.. Ce processus, porté par le Risk Management en lien avec d'autres fonctions internes, permet aux organes de gestion de mieux appréhender les risques, d'anticiper leur évolution et de développer une culture de contrôle des risques, un des objectifs de la directive Solvabilité 2.

Les risques majeurs auxquels la Société est exposée sont :

- **Les risques stratégiques :** on y trouve le risque de perturbation profonde du marché de l'assurance-vie lié notamment à l'environnement macro-économique, à la digitalisation ou le risque de distribution des produits. Diverses mesures ont été prises pour prévenir ces risques ou en diminuer sensiblement les effets. L'accélération de la transformation de la Société fait partie de ces mesures.
- **Les risques de crédit et de marché :** le risque de marché est le risque de pertes financières du fait de mouvements sur les taux d'intérêt, le prix des actions et le cours des devises. Le risque de crédit est quant à lui le risque de pertes financières du fait du défaut d'une contrepartie. Dans le cadre de la gestion de ces risques, la Société fait la distinction entre la gestion des actifs dont le risque de placement est supporté par elle-même et celle dont le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance.

La Société applique diverses méthodes d'atténuation des risques dans le cadre de la gestion des actifs dont le risque de placement est supporté par elle-même, notamment au travers d'un programme de réassurance, d'une sélection prudente et d'une gestion élaborée actif-passif, en s'appuyant sur l'expertise d'autres entités du Groupe Allianz.

En ce qui concerne la gestion des actifs dont le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance, la Société atténue les risques de crédit et de marché en appliquant un processus de sélection strict des gestionnaires financiers à qui la gestion effective des actifs est déléguée et sur les banques auprès desquelles les actifs sont déposés.

— **Les risques de liquidité et de trésorerie** : il s'agit du risque que la Société ne possède pas suffisamment d'actifs liquides lui permettant de faire face à ses obligations à un coût et dans des délais raisonnables. En ce qui concerne le portefeuille dont le risque de placement est supporté par la Société, la mitigation de ce risque est effectuée principalement au travers d'une gestion actif-passif élaborée. En ce qui concerne le portefeuille dont le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance, le risque de liquidité est géré par des règles internes strictes concernant notamment l'utilisation d'instruments à liquidité réduite. Enfin, le risque de trésorerie peut également provenir d'un risque de défaut de nos partenaires bancaires, repris ci-dessus sous le risque de crédit.

— **Les risques légaux, réglementaires et de réputation** : le maintien des procédures de conformité à un niveau élevé ainsi que la sensibilisation et la formation pratique du personnel aux particularités des différents métiers, et plus spécialement aux risques de blanchiment d'argent, diminuent le degré d'exposition. Un suivi continu de la fonction distribution, combiné à une analyse détaillée des nouveaux partenariats à nouer et concrétisée par un contrôle des niveaux de compétence des forces de vente, aide à limiter le risque de « mis-selling ». Une veille sur les changements réglementaires introduits dans les marchés sur lesquels la Société est active en Libre Prestation de Services est assurée par ou avec le soutien de la fonction Compliance.

— **Les risques liés à la continuité des activités** : ces risques concernent aussi bien les équipements techniques que les ressources humaines en place. Pour la première catégorie, la mise en place de contrats de maintenance pour les principaux applicatifs informatiques, complétée par des mesures supplémentaires de sécurisation physique des architectures en place ainsi que des tests de pénétration, contribue à minimiser les délais d'intervention en cas de problèmes. Pour la seconde catégorie, le remplacement urgent et imprévu de personnes clés peut trouver une solution interne au niveau du groupe grâce à une gestion centralisée des compétences disponibles.

— **Les risques de fraude** : une sensibilisation individuelle du personnel au respect de ses obligations via un Code d'éthique et de déontologie ainsi que des procédures basées sur un

double contrôle combiné à la revue régulière des habilitations contribuent à réduire les risques de fraude.

III. Solvabilité

La Société a rapporté un ratio de solvabilité (norme Solvabilité II) de 145% à la clôture de l'exercice, en légère baisse par rapport à l'exercice précédent (147%). Ce ratio de solvabilité est en ligne avec la politique interne de gestion du capital de la Société et démontre une grande résilience de la solvabilité de la Société.

Les Fonds Propres (« Own Funds ») ont augmenté de € 213 Mio à € 219 Mio tandis que le Capital de Solvabilité Requis (« SCR ») est passé de son côté de € 145 Mio à € 152 Mio.

IV. Événements survenus depuis la clôture de l'exercice

À l'heure de clôturer ce rapport, aucun événement ou incident, postérieur à la période sous revue et qui serait de nature à modifier ou influencer d'une quelconque manière les comptes annuels de l'exercice 2020, n'est à signaler.

V. Affectation du résultat

Les comptes sociaux au 31 décembre 2020 présentent un montant « Autres réserves » de € 8.190.000 dans les capitaux propres de la Société. Conformément à la législation fiscale, la Société imputait l'impôt sur la fortune sur l'impôt sur la fortune lui-même, à concurrence du montant de l'impôt sur le revenu. Cette réserve est le résultat des décisions des Assemblées Générales (de 2012 à 2016) d'affecter à une réserve non distribuable – durant cinq années au moins – un montant correspondant au moins à cinq fois le montant de l'impôt sur la fortune imputé. Le délai des cinq années ayant été atteint, il est proposé de libérer cette réserve spéciale.

Compte tenu du résultat de l'exercice de € 12.665.630, de la libération des autres réserves pour un montant de € 8.190.000 et d'un résultat reporté de € 46.622.429, le total du résultat à affecter est de € 67.478.059, que nous vous proposons de répartir comme suit :

dotation à la réserve légale :	€ -
dividende :	€ 5.000.000
report à nouveau :	€ 62.478.059

VI. Gouvernance

Afin de faciliter l'exercice de la surveillance de la Société par le Conseil d'Administration, celui-ci se fait assister par deux comités consultatifs composés d'administrateurs non exécutifs et/ou membres du Comité exécutif. Il s'agit, d'une part, du Comité des

Risques instauré en 2009, dont la mission principale est d'évaluer et contrôler les travaux de gestion du Risk Management et, d'autre part, du Comité d'Audit, pièce centrale du contrôle des comptes et des travaux de l'Audit et de la Conformité, instauré en 2014.

VII. Administration

L'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2020 a:

- renouvelé le mandat d'administrateur de Monsieur Blaise Bourgeois pour une période de six ans venant à échéance à l'AGO du mois d'avril 2026 ;
- acté la fin de mandat d'administrateur de Monsieur Philippe Morin.

VIII. Divers

La Société n'a pas engagé de dépenses en matière d'activités de recherche et de développement, n'a pas procédé à un rachat d'actions propres et n'a pas établi de succursale au cours de l'année 2020.

Nous remercions vivement l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs qui contribuent au quotidien aux activités de la Société. Leur engagement, leur résilience et leur faculté d'adaptation ont permis à la Société de continuer à délivrer un service de qualité vers l'ensemble des interlocuteurs malgré les événements sans précédents de l'année 2020.

Luxembourg, le 19 Mars 2021
Pour le Conseil d'Administration,

Kathleen VAN DEN EYNDE
Présidente

RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ





RAPPORT D'AUDIT

Aux Actionnaires de
Allianz Life Luxembourg S.A.

Rapport sur l'audit des comptes annuels

NOTRE OPINION

A notre avis, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de Allianz Life Luxembourg S.A. (la « Société ») au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Notre opinion est conforme au contenu du rapport complémentaire destiné au Comité d'Audit ou à l'organe équivalent.

Ce que nous avons audité

Les comptes annuels de la Société comprennent :

- Le bilan au 31 décembre 2020 ;
- Le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date ; et
- L'annexe aux comptes annuels, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit en conformité avec le Règlement (UE) N° 537/2014, la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu du Règlement (UE) N°537/2014, de la Loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nous sommes indépendants de la Société conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Au mieux de notre connaissance et en toute bonne foi, nous confirmons que nous n'avons pas fourni de services autres que d'audit interdits tels que visés par l'Article 5(1) du Règlement (UE) N°537/2014.

QUESTIONS CLÉS DE L'AUDIT

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des comptes annuels de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit	Comment notre audit a répondu à cette question clé
Provisions d'assurance-vie Les provisions mathématiques d'assurance-vie (€ 4.767 millions) incluent des provisions pour des produits de couverture de risque et pour des produits d'épargne. Les provisions relatives aux produits de couverture de risque sont par nature sujet à des estimations comptables et impliquent un important degré de jugement. Leur valorisation dépend notamment de l'application de certains facteurs et hypothèses actuariels (par exemple taux d'intérêt, tables de mortalité ou de longévité, etc.) sélectionnés par la Direction de la Société et pour lesquelles des modifications ou des erreurs peuvent générer des variations significatives sur leurs estimations comptables compte tenu du poids de ces provisions d'assurance-vie dans le total du bilan de la Société: Par ailleurs, une valorisation adéquate de ces provisions techniques requiert: • L'utilisation de données source fiables; • Le respect de méthodologies de calcul, telles que définies dans les notes techniques des produits concernés; • Des calculs actuariels complexes parfois. Valorisation de certains actifs dont le risque de placement est supporté par les preneurs d'assurance La Société détient au 31 décembre 2020 des actifs dont le risque de placement est supporté par les preneurs d'assurance pour € 4.086 millions. Au sein de ces portefeuilles figurent des actifs dont la valorisation n'est pas systématiquement disponible via des sources externes publiques et qui peut être complexe car requérant un certain jugement de la part de la Direction. Dans ce cadre, la Direction peut avoir recours à des estimations pour déterminer la valorisation de ces actifs, principalement à liquidité réduite ou non cotés, à la date de clôture. Une valorisation erronée pourrait de ce fait impacter tant les montants repris au bilan de la Société que le montant des provisions techniques dont le risque est supporté par les preneurs d'assurance.	En collaboration avec notre équipe actuarielle, nous avons obtenu une compréhension des processus, des méthodes et des méthodologies relatifs à la valorisation des provisions techniques, mis en place par la Société. Nos procédures d'audit ont principalement consisté en l'analyse et la revue critique: • Des hypothèses, méthodologies et méthodes de calcul utilisées par la Société; • Des contrôles de cohérence effectués par la Société (principalement des tests de récurrence); • Dans le cadre de ces travaux, nous nous sommes basés sur notre connaissance de l'industrie et notre expérience pour revoir la méthodologie, les méthodes et les hypothèses utilisées et nous assurer de leur cohérence avec les pratiques actuarielles de marché; • Nous avons par ailleurs testé de façon indépendante un échantillon de provisions mathématiques; • Nous nous sommes également assurés de la fiabilité et la qualité des données utilisées dans les fichiers de calcul par le biais de tests sur un échantillon de données. Nous avons tout d'abord pris connaissance et avons évalué les processus et contrôles mis en place par la Direction pour effectuer la valorisation de ces actifs dans le cadre des processus de clôtures financières et comptes rendus réglementaires. Nous avons ensuite complété nos travaux en effectuant, sur base d'un échantillon, une revue critique de la valorisation retenue: • En la comparant à des sources externes ou aux valorisations fournies par les banques dépositaires lorsque ces valorisations étaient disponibles; • Ou en la corroborant à des documents de support externes, mais qui ne sont pas systématiquement publics, tels que des comptes annuels, des états trimestriels, des rapports d'évaluation, etc; • Pour un échantillon de positions, nous avons réalisé un "back-testing" afin de corroborer la fiabilité des estimations retenues par la Direction entre les valeurs retenues dans l'exercice précédent et les comptes annuels audités.

AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration.

Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les comptes annuels et notre rapport d'audit sur ces comptes annuels.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les comptes annuels ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES RESPONSABLES DU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE POUR LES COMPTES ANNUELS

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des comptes annuels conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables du gouvernement d'entreprise de surveiller le processus d'information financière de la Société.

RESPONSABILITÉS DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ POUR L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Les objectifs de notre audit sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les comptes annuels représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Parmi les questions communiquées aux responsables du gouvernement d'entreprise, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des comptes annuels de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication.

RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Le rapport de gestion est en concordance avec les comptes annuels et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

Nous avons été désignés en tant que Réviseur d'entreprises agréé par l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 30 avril 2020 et la durée totale de notre mission sans interruption, y compris les reconductions et les renouvellements précédents, est de 3 ans.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative

Luxembourg, le 15 avril 2021

Représentée par

Electronically signed by:
Marc Voncken



Marc Voncken

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg
T : +352 494848 1, F : +352 494848 2900, www.pwc.lu

Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n°10028256)
R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518

COMPTES ANNUELS 2020



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

	Notes	2020	2019
		€	€
ACTIF			
Placements	2.1		
Terrains et constructions	3	4.557.923	4.721.060
Placements dans des entreprises liées et participations			
Parts dans des entreprises liées	4	27.094.542	30.594.542
Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises	5	34.376.565	37.080.185
Autres placements financiers			
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	6	94.402.991	115.194.757
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	7	193.859.416	189.414.450
Autres prêts	8	1.562.233	1.837.815
		355.853.670	378.842.809
 Placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance-vie dont le risque est supporté par eux	2.2, 16	4.085.759.041	4.129.048.633
 Part des réassureurs dans les provisions techniques			
Provision d'assurance-vie	9, 16	4.480.818.056	4.419.543.029
Provision pour sinistres		2.102	24.190
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	2.5	3.356.285	-
		4.484.176.443	4.419.567.219
 Créances	2.3		
Créances nées d'opérations d'assurance directe sur :			
Les preneurs d'assurance		1.563.127	2.673.386
Créances nées d'opérations de réassurance	14	14.295.566	25.514.752
Autres créances	14	15.807.674	14.201.501
		31.666.368	42.389.639
 Autres éléments d'actif			
Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse		64.802.708	85.621.917
		64.802.708	85.621.917
 Comptes de régularisation			
Intérêts et loyers acquis non échus		2.537.586	3.010.268
		2.537.586	3.010.268
Total de l'actif		9.024.795.816	9.058.480.485

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

	Notes	2020	2019
		€	€
PASSIF			
Capitaux propres	10		
Capital souscrit	10.1	30.000.000	30.000.000
Primes d'émission	10.1	16.500.000	16.500.000
Réserves			
Réserve légale	10.2	3.000.000	2.920.000
Autres réserves	10.3	8.190.000	8.190.000
Résultats reportés		46.622.429	29.527.374
Résultat de l'exercice		12.665.630	17.175.055
		116.978.059	104.312.429
Postes spéciaux avec une quote-part de réserves	11	5.476.472	5.476.472
Provisions techniques	2.5		
Provision d'assurance-vie	13, 16	4.766.806.585	4.720.417.026
Provision pour sinistres		2.506.196	3.170.662
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes		3.530.416	178.062
		4.772.843.197	4.723.765.750
Provisions techniques relatives à l'assurance-vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance	2.6, 16	4.085.759.041	4.129.048.633
Provisions pour autres risques et charges			
Provisions pour pensions et obligations similaires		70.594	70.662
Autres provisions	12	7.674.752	7.025.091
		7.745.346	7.095.753
Dettes	2.7		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	14	11.099.845	67.771.781
Dettes nées d'opérations de réassurance	14	332.305	813.688
Autres dettes, dont dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale: € 3.286.905 (2019: € 4.552.956)	14	24.561.551	20.195.979
		35.993.701	88.781.448
Total du passif		9.024.795.816	9.058.480.485

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

	Notes	2020	2019
COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE-VIE			€
Primes acquises, nettes de réassurance	2.9		
Primes brutes émises	15	918.423.074	1.068.784.556
Primes cédées aux réassureurs	19	(627.780.447)	(439.494.743)
		290.642.627	629.289.813
Produits des placements			
Produits des participations		984.251	947.818
Produits des autres placements			
Produits provenant des terrains et constructions	3	587.736	640.352
Produits provenant d'autres placements		36.101.614	45.012.965
<i>dont produits provenant des entreprises liées</i>	5	1.100.004	1.088.885
Reprises de corrections de valeur sur placements		43.882	353.035
Profits provenant de la réalisation de placements	11	125.520.913	87.705.481
		163.238.396	134.659.651
Plus-values non réalisées sur placements		118.492.391	407.822.572
Autres produits techniques, nets de réassurance		2.552.141	3.375.314
Charge des sinistres, nette de réassurance	2.10		
Montants payés			
Montants bruts	18	(994.202.083)	(509.879.270)
Part des réassureurs	19	611.213.913	69.630.940
Variation de la provision pour sinistres			
Montant brut		664.466	326.281
Part des réassureurs	19	(22.088)	15.938
		(382.345.792)	(439.906.111)
Variation des autres provisions techniques, nettes de réassurance			
Provision d'assurance-vie			
Montant brut	16	28.351.405	(990.867.445)
Part des réassureurs	16, 19	61.275.027	432.809.560
Autres provisions techniques, nettes de réassurance	16	176.965	219.021
		89.803.397	(557.838.864)
Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance	16	(31.624.406)	(49.035.330)
Frais d'exploitation nets			
Frais d'acquisition	17	(3.355.294)	(7.566.368)
Frais d'administration	17, 20, 21, 22	(30.389.968)	(29.737.245)
Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices	19	24.746.596	23.856.605
		(8.998.666)	(13.447.008)
Charges des placements			
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		(73.075.542)	(29.382.289)
Corrections de valeurs sur placements	3	(308.525)	(429.643)
Pertes provenant de la réalisation des placements		(132.870.510)	(57.416.994)
		(206.254.577)	(87.228.927)
Moins-values non réalisées sur placements		(16.508.037)	(5.069.441)
Produits des placements alloués transférés au compte non technique	2.11	(2.239.952)	(2.513.177)
Résultat du compte technique de l'assurance-vie		16.757.522	20.108.492

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

	Notes	2020	2019
COMPTE NON TECHNIQUE			€
Résultat du compte technique de l'assurance-vie		16.757.522	20.108.492
Produits des placements alloués transférés du compte technique de l'assurance-vie	2.11	2.239.952	2.513.177
Impôts sur les résultats provenant des activités ordinaires	23	(3.679.411)	(5.414.514)
Résultat provenant des opérations ordinaires après impôts		15.318.063	17.207.155
Autres impôts ne figurant pas sous les postes qui précèdent	23	(2.652.433)	(32.100)
Résultat de l'exercice		12.665.630	17.175.055

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2020

I. Généralités

Allianz Life Luxembourg S.A. (ci-après « la Société ») a été constituée le 18 juillet 1991 sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois. Elle est immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 37.619.

La Société a pour objet de faire toutes opérations d'assurance et de réassurance de la branche « Vie ».

Le 19 décembre 2012, les Assemblées Générales Extraordinaires de Nemian Life & Pensions S.A. et de la Société ont décidé de fusionner, par absorption de Nemian Life & Pensions S.A. par la Société. Cette fusion était effective rétroactivement au 1er janvier 2012.

Les comptes consolidés de l'ensemble le plus grand dont la Société fait partie en tant qu'entreprise filiale sont établis par ALLIANZ SE, dont le siège social est situé Königinstrasse 28, 80802 München, Allemagne, ainsi que dans ceux de l'ensemble le plus petit qui est Allianz Benelux S.A. dont le siège est situé Boulevard Roi Albert II 32, 1000 Bruxelles, Belgique.

2. Principales règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été préparés en conformité avec la loi du 8 décembre 1994 sur les comptes annuels des entreprises d'assurances et de réassurance, ainsi qu'avec les principes comptables généralement admis dans le secteur (de la) des (ré) assurance(s) au Grand-Duché de Luxembourg. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi et le Commissariat aux Assurances, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

Sur base des critères fixés par la loi luxembourgeoise, la Société est exemptée d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion pour l'exercice clos au 31 décembre 2020. Par conséquent, en conformité avec les prescriptions légales, ces comptes annuels ont été préparés sur une base non consolidée pour approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19, une attention particulière a été apportée par le Conseil d'Administration sur les impacts éventuels liés à la crise sanitaire sur certains éléments significatifs de ses comptes annuels. En effet, des éléments prospectifs ou estimatifs peuvent entrer dans le calcul de certains postes des comptes annuels et être impactés par la crise sanitaire et ses événements connexes comme une forte volatilité des marchés financiers, mais aussi une plus grande difficulté pour appréhender certains paramètres pertinents pour le calcul des engagements techniques. Une attention plus forte a

été apportée sur les aspects de la valorisation et de la recouvrabilité des investissements et créances, mais également l'estimation des provisions techniques. Sur base de son suivi et des contrôles et analyses mis en place, le Conseil d'Administration n'a pas identifié d'impacts majeurs sur les comptes annuels et nécessitant une mention complémentaire dans les comptes annuels.

2.1 PLACEMENTS

2.1.1 TERRAINS ET CONSTRUCTIONS

Les terrains et constructions sont comptabilisés au bilan à leur prix d'acquisition, à leur prix de revient ou à leur valeur d'apport, y compris les frais accessoires, diminué des amortissements cumulés et des corrections de valeur éventuelles.

Les taux et modes d'amortissement appliqués sont les suivants :

	Taux d'amortissement	Mode
Bâtiments	1,5 % à 2 %	linéaire
Parties constitutives et aménagements	5 % à 20 %	linéaire

2.1.2 PARTS DANS DES ENTREPRISES LIÉES

Les parts dans des entreprises liées sont évaluées à leur prix d'acquisition. En cas de dépréciation dont les membres du Conseil d'Administration estiment qu'elle revêt un caractère durable, les parts dans des entreprises liées font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture de l'exercice. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2.1.3 BONS ET OBLIGATIONS ÉMIS PAR DES ENTREPRISES LIÉES ET CRÉANCES SUR CES ENTREPRISES

Les créances sur les entreprises liées sont évaluées à leur valeur nominale. Par ailleurs, la valeur nominale est diminuée des dépréciations jugées durables liées à la qualité de l'émetteur.

Les parts dans des pools d'investissement sont évaluées à leur valeur nominale. Les intérêts sont calculés mensuellement et capitalisés le premier jour ouvré du mois suivant. Par ailleurs, la valeur nominale est diminuée des dépréciations jugées durables liées à la qualité de l'émetteur.

2.1.4 ACTIONS ET AUTRES VALEURS MOBILIÈRES À REVENU VARIABLE ET PARTS DANS DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Les actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et les parts dans des fonds communs de placement sont évaluées à leur prix d'acquisition. Les dépréciations constatées font l'objet de

corrections de valeur si elles sont jugées durables, selon les principes suivants.

Une moins-value est considérée comme durable lorsque la valeur de marché du titre en question a été inférieure de 20% à son prix d'acquisition en permanence durant 6 mois consécutifs. Dans ce cas, si la Société a l'intention et la capacité de conserver le titre en question, une valeur recouvrable est calculée à l'horizon de détention envisagé en fonction de la durée du passif et une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur du titre au montant de cette valeur recouvrable. La valeur recouvrable est déterminée selon une formule simplifiée qui consiste à capitaliser, sur la durée de détention envisagée, la valeur de marché au taux sans risque augmenté d'une prime de risque. Au 31 décembre 2020, un coefficient de 1,55 (2019 : 1,55) est appliqué à la valeur de marché pour déterminer la valeur recouvrable.

Si la Société n'a pas l'intention ou la capacité de conserver le titre en question, une réduction de valeur est constatée pour l'évaluer au dernier cours de bourse de l'exercice social.

2.1.5 OBLIGATIONS ET AUTRES VALEURS MOBILIÈRES À REVENU FIXE

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe sont évaluées selon la méthode « à la valeur de remboursement ». Lorsque leur rendement actuariel calculé lors de leur achat, en tenant compte de leur valeur de remboursement à l'échéance, diffère de leur rendement facial, la différence entre leur valeur d'acquisition et leur valeur de remboursement est inscrite au compte de profits et pertes au prorata de la durée restant à courir des titres ; elle est portée en augmentation ou en réduction de la valeur d'acquisition des titres. Par ailleurs, la valeur de remboursement est diminuée des dépréciations jugées durables liées à la qualité de l'émetteur.

2.2 PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES PRENEURS D'UNE POLICE D'ASSURANCE-VIE DONT LE RISQUE EST SUPPORTÉ PAR EUX

Les placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance-vie dont le risque est supporté par eux sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture de l'exercice. La variation de la différence entre cette valeur et le prix d'acquisition est présentée au compte technique de l'assurance-vie sous les postes de plus ou moins-values non réalisées sur placements.

La valeur actuelle de ces placements est estimée comme suit :

- les titres cotés sur une bourse de valeurs officielle ou négociés sur un autre marché réglementé sont évalués sur la base du dernier cours disponible le jour de l'évaluation ;
- les titres non cotés sur une bourse de valeurs officielle ou non négociés sur un autre marché réglementé sont évalués en fonction de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi.

2.3 CRÉANCES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale diminuée, le cas échéant, des corrections de valeur nécessaires.

2.4 PRIX D'ACQUISITION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF DE MÊME CATÉGORIE

Le coût d'acquisition des valeurs mobilières cédées correspond au coût d'acquisition individuel de celles-ci.

2.5 PROVISIONS TECHNIQUES

La provision d'assurance-vie est calculée contrat par contrat sur la base de méthodes actuarielles.

La provision pour sinistres est calculée contrat par contrat et correspond à la valeur estimée des sinistres restant à payer à la date de clôture de l'exercice.

La provision pour participations aux bénéfices et ristournes correspond à la participation des assurés à la surperformance des actifs. Lors d'une distribution individuelle de participations aux bénéfices sous forme de revalorisation individuelle des contrats, le prélèvement sur la provision pour participations aux bénéfices de l'exercice précédent est renseigné sous le poste « Variation des autres provisions techniques, nettes de réassurance – Autres provisions techniques, nettes de réassurance » au compte de profits et pertes.

La part des réassureurs dans les provisions techniques figure à l'actif du bilan.

2.6 PROVISIONS TECHNIQUES RELATIVES À L'ASSURANCE-VIE LORSQUE LE RISQUE DE PLACEMENT EST SUPPORTÉ PAR LE PRENEUR D'ASSURANCE

Les provisions techniques sont constituées pour couvrir les engagements liés à l'évolution de la valeur des investissements effectués pour les preneurs d'assurances.

2.7 DETTES

Les dettes sont inscrites au bilan à leur valeur nominale ou, le cas échéant, à leur valeur résiduelle.

2.8 CONVERSION DES DEVICES

Le capital de la Société est exprimé en euros (« € »). Le bilan et le compte de profits et pertes sont exprimés dans cette même devise.

Les actifs et passifs exprimés dans une devise autre que l'euro sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et les charges en devises autres que l'euro sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les résultats de change résultant de l'application de ces principes sont enregistrés en compte de profits et pertes.

2.9 PRIMES BRUTES ÉMISES

Les primes sont créditées au compte de profits et pertes lorsque le contrat est émis.

Les primes reçues d'avance, qui représentent les primes reçues avant l'émission du contrat, ne sont pas incluses dans le compte de profits et pertes mais sont incluses en « Dettes - Dettes nées d'opérations d'assurance directe ».

2.10 CHARGE DES SINISTRES

Les montants payés au titre des sinistres incluent les arbitrages entrant et sortant entre les différents supports d'investissement au sein des contrats d'assurance vie multisupports proposés par la Société (supports à rendement garanti d'une part et supports en unités de compte d'autre part).

Ce principe comptable est d'application aussi bien pour les montants payés bruts que pour la part des réassureurs dans ces paiements.

2.11 PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUÉS

Les produits nets des placements ont été affectés pour partie au compte technique et pour partie au compte non technique. La répartition a été effectuée en prenant pour base le rendement financier des fonds propres.

2.12 PRÉSENTATION DES DONNÉES FINANCIÈRES COMPARATIVES

Les chiffres des notes 4, 14 et 20 de l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 ont été amendés afin d'assurer la comparabilité avec l'exercice se terminant le 31 décembre 2020.

Cette valeur actuelle se répartit entre :

	2020	2019
	€	€
S.à r.l. Vertbois	20.338.898	19.642.339
S.A. Climmolux Holding	18.329.921	17.942.560
S.A. Sofiholding	16.350	16.350
	38.685.169	37.601.249

Le 10 septembre 2014, la Société a acheté auprès d' Allianz Lebensversicherungs A.G. 9150 parts sociales de la S.à r.l. Vertbois pour un montant final de €15.286.496. Cette acquisition représente 50% du capital social de la S.à r.l. Vertbois, le solde ayant été acquis à la même date par Allianz Benelux S.A.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 novembre 2020, la Société S.à r.l. Vertbois a décidé de réduire son capital d'un montant global de € 17.300.000 et de porter son montant actuel à € 1.000.000. Cette réduction de capital s'est faite par l'annulation de 17.300 parts sociales. Au 31 décembre 2020, Allianz Life Luxembourg S.A. détient 500 parts sociales de la S.à r.l. Vertbois et représente 50% de capital social de la S.à r.l. Vertbois, le solde étant détenu par Allianz Benelux S.A.

La S.à r.l. Vertbois a pour objet la mise en valeur d'immeubles au Luxembourg. Au 31 décembre 2020, elle détient un immeuble loué à l'actif du bilan pour une valeur comptable de € 14.913.897 (2019: € 15.571.313) et une valeur de marché estimée de € 49.420.000 (2019 : € 41.530.000).

Au 31 décembre 2020, les capitaux propres de la S.à r.l. Vertbois s'élèvent à € 14.797.110 (2019: € 19.819.684) comprenant le capital souscrit et entièrement libéré de € 1.000.000 (2019 : € 18.300.000), le bénéfice pour l'exercice de € 959.884 (2019: € 912.772) et des réserves de € 537.226 (2019 : € 606.912). Aucune dépréciation n'a été constatée aux 31 décembre 2019 et 2020.

Le 11 avril 2016, la Société a acheté auprès de Fidentia Real Estate Investments S.A. 20 actions de la S.A. Climmolux Holding pour un montant de € 15.017.759. Cette acquisition représente 20% du capital de la S.A. Climmolux Holding, le solde ayant été acquis à la même date pour Allianz Benelux S.A. (39%) et par Allianz Logistique SAS (41%).

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 juillet 2020, la Société S.A. Climmolux Holding a décidé de réduire son capital d'un montant global de € 5.000.000 et de porter son montant actuel à € 69.426.363. Cette réduction de capital s'est faite par le remboursement des montants alloués aux primes d'émission et primes assimilées et sans annulation de parts sociales.

La S.A. Climmolux Holding a pour objet la prise de participations et la gestion de celles-ci, mais également l'acquisition et la mise en valeur d'immeubles au Luxembourg ou à l'étranger. Au 31 décembre 2020, elle détient un immeuble loué à l'actif du bilan pour une valeur comptable de € 71.933.209 (2019: € 72.937.201) et une valeur de marché estimée à € 98.410.000 (2019: € 90.120.000).

3. Terrains et constructions

Les mouvements dans la valeur nette comptable des terrains et constructions se résument comme suit :

	2020	2019
	€	€
Au début de l'exercice	4.721.060	4.810.288
Acquisitions de l'exercice	-	70.389
Corrections de valeur de l'exercice	(163.137)	(159.617)
A la fin de l'exercice	4.557.923	4.721.060
Partie utilisée dans le cadre de l'activité propre de la Société	1.376.941	1.440.002
Partie louée	3.180.982	3.281.058
	4.557.923	4.721.060

Les terrains et constructions comprennent deux immeubles :

	2020	2019
	€	€
Valeur nette comptable	4.539.617	4.701.289
Valeur actuelle	33.218.000	32.595.000
- dont partie utilisée dans le cadre de l'activité propre de la Société	16.143.278	15.772.709

La valeur actuelle des immeubles est déterminée tous les ans par une société de géomètres-experts immobiliers.

4. Parts dans des entreprises liées

Les mouvements dans la valeur nette comptable des parts dans des entreprises liées se résument comme suit :

	2020	2019
	€	€
Au début de l'exercice	30.594.542	30.594.542
Acquisitions de l'exercice	-	-
Correction de la valeur de l'exercice	(3.500.000)	-
A la fin de l'exercice	27.094.542	30.594.542
Valeur actuelle	38.685.169	37.601.249

Au 31 décembre 2020, les capitaux propres de la S.A. Climmolux Hodling s'élèvent à € 71.980.137 (2019: € 76.951.473) comprenant le capital souscrit et entièrement libéré de € 69.426.363 (2019: € 74.426.363), le bénéfice pour l'exercice de € 2.493.774 (2019: € 2.434.874) et des réserves de € 60.000 (2019 : € 90.237). Aucune dépréciation n'a été constatée aux 31 décembre 2019 et 2020.

Le 13 avril 2016, la Société a acheté auprès de Allianz Benelux S.A. 1 action de la S.A. Sofiholding pour un montant de € 16.350. Cette acquisition représente 1/1000^e du capital social de la S.A. Sofiholding, le solde étant détenu par Allianz Benelux S.A. Aucune dépréciation n'a été constatée aux 31 décembre 2020 et 2019.

5. Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises

Le 20 décembre 2013, la société a accordé une ouverture de crédit de € 20.000.000 en faveur d'Allianz Vermogen B.V., utilisée par l'emprunteur afin de financer son activité de crédit hypothécaire aux Pays-Bas.

Le 11 avril 2018, la société a augmenté cette ligne de crédit à € 40.000.000.

Le montant libéré net des remboursements reçus se monte à € 34.376.565 au 31 décembre 2020 (2019 : € 37.080.185).

La valeur actuelle de l'investissement dans Allianz Vermogen B.V s'élève à € 39.692.254 au 31 décembre 2020 (2019 : € 42.071.515).

Allianz Vermogen B.V.	2020	2019
	€	€
Au début de l'exercice	37.080.185	39.014.295
Acquisitions de l'exercice	-	127.656
Remboursements de l'exercice	(2.703.620)	(2.061.766)
A la fin de l'exercice	34.376.565	37.080.185
Valeur actuelle de l'investissement dans Allianz Vermogen B.V.	39.692.254	42.071.515

6. Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement

Le portefeuille d'actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement se présente comme suit :

	2020	2019
	€	€
Prix d'acquisition	94.402.991	115.194.757
Corrections de valeur cumulées	-	-
Valeur nette comptable	94.402.991	115.194.757
Valeur de marché	98.191.518	118.048.829

7. Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe

Le portefeuille d'obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe se présente comme suit :

	2020	2019
	€	€
Valeur nette comptable	193.859.416	189.414.450
Valeur de remboursement	197.830.000	195.830.000
Valeur de marché	233.616.383	225.036.372

La part non encore amortie de la différence positive entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement (agio) représente un montant de €15.349.030 au 31 décembre 2020 (2019: € 14.983.839).

La différence négative entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement (disagio) se répartit comme suit entre les montants inscrits et non inscrits au compte de profits et pertes :

	2020	2019
	€	€
Disagios inscrits au compte de profits et pertes de l'exercice	2.322.105	2.259.049
Disagios non inscrits au compte de profits et pertes	19.319.474	21.399.389

8. Autres prêts

Les autres prêts sont constitués d'avances sur police accordées aux preneurs d'assurances, pour lesquelles la police est la garantie principale.

9. Provision d'assurance-vie, part des réassureurs

Dans le cadre d'un produit adossé en partie à un support à rendement garanti, la Société a conclu avec Allianz Vie (France) un traité de réassurance financière en vertu duquel elle s'engage à céder au réassureur 100 % des primes à investir sur ce support à rendement garanti.

En garantie des engagements pris par le réassureur, celui-ci constitue un dépôt titres affecté à titre de nantissement en premier rang au profit de la Société. La valeur de marché des titres figurant dans ce dépôt s'élève à €5.154.786.713 au 31 décembre 2020 (2019: € 4.924.698.600).

10. Capitaux propres

	Soldes au début de l'exercice	Affectation du résultat 2019	Dividendes payés	Résultats de l'exercice 2020	Solde à la clôture de l'exercice
	€	€	€	€	€
Capital souscrit	30.000.000	-	-	-	30.000.000
Primes d'émission	16.500.000	-	-	-	16.500.000
Réserve légale	2.920.000	80.000	-	-	3.000.000
Autres réserves	8.190.000	-	-	-	8.190.000
Résultats reportés	29.527.374	17.095.055	-	-	46.622.429
Résultat de l'exercice	17.175.055	(17.175.055)	-	12.665.630	12.665.630
	104.312.429	-	-	12.665.630	116.978.059

10.1 CAPITAL SOUSCRIT ET PRIMES D'ÉMISSION

Au 31 décembre 2020, le capital souscrit et entièrement libéré de € 30.000.000 (2019: € 30.000.000) est représenté par 55.928 actions (2019: 55.928 actions) nominatives sans désignation de valeur nominale. Le montant des primes d'émission s'élève à € 16.500.000 (2019: € 16.500.000).

10.2 RÉSERVE LÉGALE

Selon la législation luxembourgeoise, la Société doit affecter annuellement à une réserve légale non distribuable au moins 5% de ses bénéfices nets, jusqu'à concurrence de 10% du capital social. Aucun montant ne sera alloué à la réserve légale au titre de l'exercice 2020 (2019: € 80.000), sa réserve ayant atteint son plafond des 10% du capital social à la fin de l'exercice 2019; soit € 3.000.000.

La réserve légale ne peut pas être distribuée aux actionnaires, excepté en cas de dissolution de la Société.

10.3 AUTRES RÉSERVES

	2020	2019
	€	€
Réserve « impôt sur la fortune » 2012	500.000	500.000
Réserve « impôt sur la fortune » 2013	1.560.000	1.560.000
Réserve « impôt sur la fortune » 2014	-	-
Réserve « impôt sur la fortune » 2015	2.900.000	2.900.000
Réserve « impôt sur la fortune » 2016	2.800.000	2.800.000
Réserve « impôt sur la fortune » non réallouée	430.000	430.000
	8.190.000	8.190.000

Conformément à la législation fiscale, la Société imputait l'impôt sur la fortune sur l'impôt sur la fortune lui-même, à concurrence du montant de l'impôt sur le revenu. A cet effet, l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société affectait à une réserve non distribuable, pendant cinq ans au moins, un montant correspondant au moins à cinq fois le montant de l'impôt sur la fortune imputé.

Suite aux changements introduits à partir de l'année d'imposition 2015, il suffisait, à titre de mesure transitoire, de constituer une et une seule réserve spéciale afin de pouvoir réduire aussi bien l'impôt sur la fortune 2014 que l'impôt sur la fortune 2015.

Suite à une intégration fiscale, il n'y a plus lieu de constituer une réserve « impôt sur la fortune » afin de bénéficier d'une exemption fiscale (note 23).

11. Postes spéciaux avec quote-part de réserves

En application de l'art. 54 LIR, le poste de passif intitulé « Postes spéciaux avec une quote-part de réserves » a été augmenté au cours des exercices précédents suite à la cession d'obligations détenues par la Société depuis plus de cinq ans, l'imposition des plus-values réalisées étant en effet reportée grâce au remploi intégral du prix de cession dans le cadre de l'acquisition, au cours d'un même exercice, de nouvelles obligations.

La valeur de ce poste n'a cependant pas évolué au cours de l'exercice 2020 et s'élève à € 5.476.472.

12. Provisions pour autres risques et charges

Les mouvements dans les autres provisions se résument comme suit :

	2020	2019
	€	€
Au début de l'exercice	7.025.091	7.555.629
Dotations de l'exercice	940.820	448.032
Reprises de l'exercice	(291.159)	(978.570)
A la fin de l'exercice	7.674.752	7.025.091

Le poste des autres provisions enregistre toutes les provisions destinées à couvrir les risques identifiés inhérents à l'activité de la Société.

Ces provisions font l'objet d'une reprise dès lors qu'elles deviennent sans objet.

13. Provision d'assurance-vie

	2020	2019
	€	€
Produits d'assurance vie individuelle faisant intervenir une table de mortalité (*)	109.777.903	121.644.821
Produits d'assurance vie groupe	61.075.465	57.739.459
Autres produits d'assurance vie individuelle à taux garanti	4.595.953.217	4.541.032.746
A la fin de l'exercice	4.766.806.585	4.720.417.026

(*) Les produits d'assurance-vie individuelle faisant intervenir une table de mortalité couvrent des types de risques différents : des opérations de type décès, des opérations de type vie et des opérations de rentes. Leur évaluation fait intervenir des méthodes actuarielles et des tables de mortalité conformément aux notes techniques communiquées au Commissariat aux Assurances.

14. Créances sur et dettes envers des entreprises liées

	2020	2019
	€	€
Créances nées d'opérations de réassurance	14.295.566	14.876.040
Autres créances	1.040.462	378.476
Autres dettes	14.635.971	9.390.142

15. Primes brutes émises

Les primes brutes émises se décomposent comme suit :

	2020	2019
	€	€
Primes individuelles	911.054.036	1.061.273.739
Primes au titre de contrats de groupe	7.369.038	7.510.817
	918.423.074	1.068.784.556
Primes périodiques	20.775.913	22.568.274
Primes uniques	897.647.161	1.046.216.282
	918.423.074	1.068.784.556
Primes de contrats sans participation aux bénéfices	-	-
Primes de contrats avec participation aux bénéfices	644.104.660	457.486.105
Primes de contrats lorsque le risque de placement est supporté par les souscripteurs	274.318.414	611.298.451
	918.423.074	1.068.784.556

Les primes brutes proviennent de contrats conclus par la Société dans les pays suivants :

	2020	2019
	€	€
Dans l'Etat membre du siège	43.572.381	104.503.766
Dans les autres Etats membres de l'Union européenne	868.226.566	941.270.084
Dans les autres pays	6.624.127	23.010.706
	918.423.074	1.068.784.556

16. Variation des autres provisions techniques, nettes de réassurance

Au 31 décembre 2020, la variation de la provision d'assurance-vie, montant brut de € 3.273.001 (*) et la variation de la provision d'assurance-vie, part des réassureurs de € 61.275.027, se résument comme suit :

	Provision d'assurance-vie	Provisions techniques relatives à l'assurance-vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance	Total	Provision d'assurance-vie, part des réassureurs
	€	€	€	€
Au début de l'exercice	4.720.417.026	4.129.048.633	8.849.465.659	4.419.543.029
Variation de l'exercice	46.389.559	(43.289.592)	3.099.967	61.275.027
A la fin de l'exercice	4.766.806.585	4.085.759.041	8.852.565.626	4.480.818.056

(*) La variation de l'exercice des provisions techniques « affaires directes » s'inscrit dans le compte de résultats dans les rubriques suivantes:

	€
Variation des autres provisions techniques, nettes de réassurance - montant brut	(28.351.405)
Participation aux bénéfices de € 31.624.406 se ventile entre	
Dotation à la provision de la participation bénéficiaire	173.034
Dotation directe de la provision d'assurance-vie	31.451.372
	3.273.001

Sous la rubrique « Participations aux bénéfices et ristournes » sont présentes tant les participations aux bénéfices du portefeuille non-réassuré de la Société (dotation à la provision pour participations aux bénéfices) que de son portefeuille réassuré (dotation directe de la provision d'assurance-vie).

La rubrique « Autres provisions techniques, nettes de réassurance » dans le compte de profits et pertes, correspond au prélèvement de la provision pour participations aux bénéfices à la clôture de l'exercice précédent pour attributions individuelles au cours de l'exercice.

17. Commissions

Le montant des commissions payées aux intermédiaires d'assurances durant l'exercice s'élève à € 22.805.119 (2019: € 26.846.989).

18. Charge des sinistres payés, montants bruts

La charge des sinistres payés, montants bruts, se décompose comme suit :

	2020	2019
	€	€
Prestations payées au titre de rachats, décès ou arrivées à échéance	(994.202.083)	(509.879.270)
Arbitrages sortant des supports à rendement garanti	(49.159.258)	(44.701.928)
Arbitrages entrant dans les supports à rendement garanti	119.443.753	142.293.846
Arbitrages sortant des supports en unités de compte	(119.443.753)	(142.293.846)
Arbitrages entrant dans les supports en unités de compte	49.159.258	44.701.928
	(994.202.083)	(509.879.270)

19. Solde de réassurance

Le solde de réassurance se décompose comme suit :

	2020	2019
	€	€
Primes cédées aux réassureurs	(627.780.447)	(439.494.743)
Charge des sinistres payés, part des réassureurs ^(**)	611.213.913	69.630.940
Variation de la provision pour sinistres, part des réassureurs	(22.088)	15.937
Variation de la provision d'assurance-vie, part des réassureurs	61.275.027	432.809.560
Variation de la provision pour participations aux bénéfices et ristournes, part des réassureurs	3.356.285	-
Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices	24.746.596	23.856.605
Produit net des placements, part des réassureurs ^(***)	(69.785.459)	(87.226.158)
	3.003.827	(407.859)

Ces mouvements s'expliquent essentiellement par le traité de réassurance financière que la Société a conclu avec Allianz Vie (France) (voir note 9).

^(**) La charge des sinistres payés, part des réassureurs, se décompose comme suit :

	2020	2019
	€	€
Part des réassureurs dans les prestations	684.427.110	166.535.322
Part des réassureurs dans les arbitrages sortant du support à rendement garanti	47.210.083	42.284.278
Part des réassureurs dans les arbitrages entrant dans le support à rendement garanti	(120.423.280)	(139.188.660)
	611.213.913	69.630.940

^(***) Le montant du produit net des placements, part des réassureurs, constaté exclusivement dans le cadre de ce traité de réassurance financière, représente la contribution du réassureur dans la revalorisation (intérêts et participation bénéficiaire) des provisions d'assurance-vie des contrats réassurés par celui-ci.

20. Personnel

	2020	2019
	€	€
Salaires et traitements	6.796.874	6.102.315
Charges sociales	670.530	695.311
dont les charges sociales sur pensions	63.579	69.983
Autres charges de personnel	695.284	705.459
	8.162.688	7.503.085

Le nombre des membres du personnel employé en moyenne au cours de l'exercice s'établit comme suit :

	2020	2019
Direction et cadres supérieurs	5	6
Employés	59	53
Producteurs salariés	-	-
	64	59

21. Rémunération du Conseil d'Administration

Les tantièmes versés aux administrateurs au cours de l'exercice s'élèvent à € 28.000 (2019 : € 48.000). Il n'y a pas d'engagement de pension, crédits ou avances relatifs aux administrateurs.

22. Honoraires du Réviseur d'Entreprises agréé

Les honoraires du réviseur d'entreprises agréé se décomposent comme suit (TVA incluse) :

	2020	2019
	€	€
Honoraires d'audit (*)	137.296	142.740
Honoraires relatifs aux autres services d'assurance	-	-
Honoraires relatifs à des services fiscaux	-	3.159
Honoraires relatifs à des services autorisés autres que ceux d'audit	-	-
	137.296	145.899

(*) Les honoraires d'audit couvrent l'audit statutaire de la Société à la clôture du 31 décembre 2020, ainsi que l'émission de rapports réglementaires applicables et requis par la Commissariat Aux Assurances.

23. Impôts

La Société, avec les autres sociétés luxembourgeoises du groupe Allianz, sont liées par un régime d'intégration fiscale couvrant au moins cinq exercices à partir de l'année d'imposition 2016. Les impôts concernés par ce régime sont l'impôt sur le revenu des collectivités et l'impôt commercial communal.

24. Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement n'est survenu depuis le 31 décembre 2020 qui serait susceptible d'ajuster les comptes annuels.

Allianz fait partie des leaders mondiaux de l'assurance et des services financiers. Présent dans plus de 70 pays, Allianz emploie plus de 150.000 collaborateurs au service de plus de 100 millions de clients.

Au Grand-Duché de Luxembourg, Allianz est un acteur important du marché de l'assurance IARD et Vie (prévoyance et placement).

Par l'intermédiaire de ses agents et courtiers, Allianz offre un large éventail de services à une clientèle de particuliers, d'indépendants, de PME et de grandes entreprises.